

Structure	Date & horaire	Lieu
Foyer Jean THIBIERGE	15/06/2026 à 14h00	Salle de réunions SAJ

Nom et qualité des participants	
<u>Représentants des usagers :</u> C. FRANKOWSKI – V. ROUYER <i>VdM</i> C. PREVOST, C. WEBER – <i>Mont-Hermé</i> J. MACHET, F. GOMES – <i>SAJ</i>	<u>Représentants des proches :</u> M. PRUVOST – <i>Père de Evie</i> M. DEMAY – <i>Père de Evan</i>
<u>Représentants des salariés :</u> I. BAIGNE – <i>Monitrice Educatrice</i> P. GOBRON – <i>Educatrice Sportive</i> C. THEILL – <i>Monitrice Educative</i>	
<u>Représentant de la Direction :</u> S. BROCHETON – <i>Directeur Général</i> M. LATU – <i>Directrice</i>	<u>Représentant de l'Association :</u> B. REKSA – <i>Administrateur</i>
<u>Médecin coordinateur / Chef de service paramédical :</u> Docteur HENNEBIQUE	
<u>Personne convoquée exceptionnellement :</u> L. DOLLE – <i>Assistante Sociale</i>	
Personnes excusées	C . THEILL, C. PREVOST, C. WEBER,
Secrétaire de séance : C. GRAFFIN – Assistante de Direction	
Ordre du jour	
I. Changement d'organisation de travail sur l'hébergement de Murigny, passage d'un week-end sur 3 à un week-end sur 2. II. Règlement de fonctionnement et leur affichage III. Salariés entrants et sortants IV. Résidents entrants et sortants V. Taux d'occupation au 31 mai 2026 VI. Point sur les comptes administratifs VII. Compte-rendu des commissions VII. Questions diverses	

Compte-rendu

Approbation du compte rendu de mars 2026

I. Changement d'organisation de travail sur l'hébergement de Murigny, passage d'un week-end sur 3 à un week-end sur 2

Certains salariés avaient exprimé que ce changement leur paraissait complexe. Pour accompagner cette réflexion, nous avons travaillé avec la médecine du travail ainsi qu'avec le psychologue du travail, qui est intervenu à deux reprises. Il s'était également rendu disponible pour recevoir individuellement les salariés rencontrant des difficultés liées à ces évolutions. Deux rendez-vous ont été proposés, mais aucun salarié ne s'y est présenté. Cela laisse penser qu'il n'y a pas de problématique particulière, d'autant plus que le psychologue peut être consulté sans la présence de l'encadrement.

Ainsi, aucune difficulté majeure n'a été identifiée concernant la mise en place de ce changement, qui débutera le **6 juillet**. Nous lancerons cette nouvelle organisation pour une période de **six mois**, puis un bilan sera réalisé début janvier afin de déterminer si nous poursuivons avec un week-end travaillé sur deux, ou si nous revenons à un week-end sur trois.

L'intérêt de passer à un week-end sur deux est d'assurer une présence plus importante de salariés en semaine. A partir de juillet, les effectifs seront de **7/8 le matin et 6 l'après-midi** en semaine, tandis que le week-end est plus allégé avec **6 le matin et 4 l'après-midi**, notamment parce que plusieurs résidents rentrent chez eux le week-end. Aujourd'hui, c'est surtout en semaine que nous observons des effectifs réduits, parfois seulement 4 ou 5 salariés l'après-midi. Passer à 6 permettrait de proposer davantage d'activités et de sorties.

Dans cette nouvelle organisation, les éducateurs seront positionnés sur de véritables fonctions de coordination. Ils seront désormais pleinement mobilisés sur trois missions :

- La gestion et la mise à jour des plannings sur au moins 15 jours,
- Le suivi des projets individualisés,
- L'organisation des sorties et activités extérieures.

Ces trois éducateurs fonctionneront de manière à garantir qu'un salarié soit systématiquement présent au moins une soirée par semaine, pour accompagner les résidents lors de sorties (cinéma, restaurant, etc.). Leur présence sera assurée jusqu'à **20h30 ou 21h**, selon les activités prévues.

II. . Règlement de fonctionnement et leur affichage

L'ensemble des règlements de fonctionnement (accueil de jour, hébergement, accueil temporaire) a été réécrit et mis à jour. Les contenus reprennent les éléments déjà présents dans les versions précédentes, avec une actualisation générale et l'intégration des aspects associatifs. Des modifications supplémentaires sont en cours, principalement concernant les personnes accueillies en accueil de jour.

La réduction de 25 % de l'ACTP pour les usagers en accueil de jour est confirmée.

Cette mesure s'applique depuis cette année, voire pour certains depuis l'année précédente, avec des rappels effectués par le Conseil départemental.

L'information n'ayant pas été suffisamment formalisée, elle sera désormais intégrée clairement dans le règlement de fonctionnement ainsi que dans le règlement financier.

Le qualitatif de l'Association a réalisé des affiches synthétiques reprenant les points essentiels des règlements.

- Ces affiches seront affichées dans les différents services.
- Elles permettront de disposer d'un résumé clair et accessible, en complément du règlement complet (15 pages).
- Elles seront particulièrement utiles pour les entrées et sorties.

III. Salariés entrants et sortants

Départ et remplacement de Paul BRISEBARRE, il quitte l'établissement à la fin du mois de juin. Une salariée (Mireille AZANG) pourrait passer de 80 % à 100 %, laissant un reliquat de 80 % à remplacer.

Une aide-soignante est en inaptitude, des solutions sont étudiées au sein des autres établissements de l'Association. Un point sera fait début juillet.

Le congé maternité d'Alexandra MAROL est assuré par Margot BROCHET.

Iris BOSSUS, à St Brice, est également congé maternité et est remplacée par Wendy PREVOST.

Sur Saint-Brice, Djéni LUKOKI démission, libérant un poste à mi-temps. Les offres d'emploi ont été diffusées.

Recrutement – Val de Murigny ; quatre postes à mi-temps d'aide-soignant étaient vacants jusqu'en avril, sans aucun candidat.

Pour rendre les postes attractifs, ils ont été transformés en :

2 postes à 80 %,

2 postes à 20 % (correspondant à un week-end sur deux), proposés comme emplois étudiants.

Les postes ont été pourvus rapidement, ce qui confirme la pertinence de cette réorganisation

Une infirmière a démissionné fin septembre 2025 et, à ce jour, aucun remplacement n'a pu être trouvé. Malgré plusieurs recherches et pistes explorées, le poste reste vacant depuis près d'un an, ce qui fragilise l'organisation du service.

Des hypothèses alternatives sont étudiées, notamment un recours plus régulier aux infirmiers libéraux. Cependant :

- Ils n'interviennent que pour des actes courts,
- Ils ne prennent pas en charge les actes longs (plus de 30 minutes),
- Leur disponibilité reste limitée.

Une analyse est en cours pour identifier ce qui pourrait être externalisé par ce biais.

Fonctionnement actuel du service

En l'absence de troisième infirmière :

- Les deux infirmières en poste réorganisent leurs horaires,
- Elles effectuent des coupures et ajustent leurs journées en fonction des besoins,
- Elles assurent les soins, mais rencontrent des difficultés sur la partie administrative.

Les tâches les plus impactées sont :

- La prise de rendez-vous,
- Le suivi des consultations,
- Le suivi des dépistages,

- La coordination administrative en fin de journée.

Lorsqu'aucune infirmière n'est présente l'après-midi, ces missions deviennent particulièrement difficiles à assurer.

Contexte du marché de l'emploi

Les infirmières contactées acceptent parfois des remplacements ponctuels, mais refusent les CDI. La raison principale évoquée est l'écart salarial, selon leurs informations :

- Les postes hospitaliers offrent un delta d'environ 400 € supplémentaires, ce qui rend les recrutements en établissement médico-social très compliqués.

La recherche de candidats se poursuit activement.

IV. Résidents entrants et sortants

Deux décès ont eu lieu récemment parmi les personnes accueillies :

Christophe DEFAUX du Service d'Activités de Jour est décédé le 27 avril 2026.

Valérie GOUVERNEUR est décédée le 5 juin 2026, après avoir été accompagnée en soins palliatifs pendant deux à trois semaines.

Valérie a été accompagnée dans de bonnes conditions, sans douleur, ce qui a été souligné par l'équipe. Son décès a particulièrement marqué les résidents de Saint-Brice. Il est recommandé, pour ceux qui échangent régulièrement avec eux, d'être attentifs à leurs besoins d'expression ou de soutien.

Un poème a été rédigé en hommage à Valérie et transmis à son père par Virginie CORDELETTE, cheffe de service. D'autres membres de l'équipe ont également adressé des mots de soutien à la famille.

Un espace dédié a été aménagé dans l'espace esthétique au Val de Murigny pour permettre aux résidents, familles et professionnels de se recueillir et de penser à Valérie.

V. Taux d'occupation au 31 mai 2026

Le taux d'occupation de l'internat est supérieur aux prévisions :

6 456 journées réalisées pour un prévisionnel de 6 112 jours. Cette hausse s'explique notamment par le changement de calcul d'absences des départements.

Le taux d'occupation du semi-internat est inférieur à celui de l'année précédente. Cette baisse est en partie liée à l'absence prolongée d'un résident, sorti en août 2025.

Des perspectives d'entrée sont toutefois identifiées, ce qui laisse envisager une amélioration dans les prochains mois.

Le Service d'Activités de Jour :

L'activité est quasi identique à l'année précédente, avec seulement 17 journées d'écart. Le service maintient donc un niveau d'activité stable. Nous attendons deux nouvelles admissions pour pouvoir répondre au taux d'occupation prévisionnel

Accueil temporaire

Les résultats sont particulièrement positifs :

- L'accueil temporaire du foyer de vie devrait atteindre 100 % du taux d'occupation prévisionnel de l'année.
- L'accueil temporaire du FAM présente également de très bons résultats, légèrement en dessous mais très satisfaisants.

Une vigilance est demandée aux équipes éducatives et au service social pour garantir la capacité d'accueil, car ce dispositif est très apprécié des familles, qu'il s'agisse :

- Des usagers de l'accueil de jour,
- Des résidents du foyer,
- Ou de personnes extérieures

Retours des équipes et des résidents à la suite des accueil temporaires

Les équipes de Saint-Brice soulignent des effets très positifs :

- Davantage de renouvellement dans les groupes,
- Plus de dynamisme et d'ouverture vers l'extérieur,
- Une meilleure stimulation des résidents.

Contrairement aux craintes initiales, l'augmentation du passage d'usagers n'a pas généré de fatigue ou de perturbations majeures. Au contraire, plusieurs résidents demandent désormais à renouveler l'expérience.

Perspectives de développement

Des contacts sont en cours avec :

- L'ESAT de Jonchery,
- L'ESAT du GPEAJH à Saint-Brice-Courcelles.

Afin d'envisager de nouvelles orientations ou collaborations pour l'accueil de jour.

Ces perspectives pourraient permettre :

- De renforcer l'activité du service,
- De répondre aux attentes du Conseil départemental,
- Et potentiellement d'obtenir les financements attendus.

V. Points sur les comptes administratifs

Les trois budgets de l'établissement présentent un **résultat déficitaire** au 31 mai 2025 :

Budget départemental, budget État (foyer d'accueil médicalisé) et budget accueil de jour.

Aucun de ces budgets n'est positif à ce stade.

Le déficit s'explique principalement par :

- Les départs à la retraite à venir : Plusieurs salariés partiront à la retraite dans les cinq prochaines années. L'établissement doit donc provisionner les primes de départ, ce qui représente un coût important et impacte fortement les budgets sur les quatre années à venir. L'établissement bénéficie d'une grande stabilité du personnel, avec des salariés ayant parfois 35 à 40 ans d'ancienneté. C'est une richesse en termes d'expérience et de continuité, mais cela implique des primes de départ élevées, qui pèsent aujourd'hui sur les comptes.
- Les investissements immobiliers récents : La construction de nouveaux bâtiments et les aménagements associés ont également généré un impact financier significatif.

Les chiffres détaillés des comptes administratifs pourront être intégrés au compte-rendu ou transmis aux membres intéressés.

VI. Compte-rendu des commissions

Les usagers seront invités à prendre la parole dans les commissions après les élections du CVS prévues en décembre prochain.

Chaque usager élu devra participer à l'une des trois commissions et être en capacité de restituer ce qui a été discuté (avec supports visuels si nécessaire).

Commission "Événements indésirables"

Le nombre d'événements indésirables est en diminution.

Les chutes ne sont pas toujours classées dans la bonne rubrique : un rappel est fait pour que chaque trimestre, chutes et événements indésirables soient correctement recensés.

Sur tous les sites

Les violences entre résidents restent fréquentes, souvent liées à la frustration ou à des troubles du comportement.

Accès aux soins et difficultés psychiatriques

Manque de psychiatres

Très forte difficulté d'accès :

- Délai de 6 mois minimum,
- Listes d'attente saturées,
- Refus de nouveaux patients,

Les secrétariats confirment que les nouveaux psychiatres arrivent déjà avec une patientèle complète.

Examens médicaux

Délais très longs pour les examens hospitaliers (ex. scanner thoracique prévu au 3 novembre).

Les cabinets privés ne peuvent pas toujours accueillir les résidents, notamment en raison des besoins d'anesthésie ou de la présence obligatoire d'HandiRelais.

Travail avec l'hôpital

L'équipe HandiRelais travaille à améliorer les parcours de soins, notamment en psychiatrie.

Au Val de Murigny

Plusieurs manquements ont été relevés :

- Erreurs de médication,
- Accompagnements inadaptés par des remplaçants,
- Délais de réponse excessifs aux appels (toilettes, lit, salle de bain).
- Réduire tous les délais à moins de 15 minutes.

Nous prévoyons en octobre, au retour de congés :

- Réunions spécifiques pour les aides-soignants,
- Réunions spécifiques pour les AES, AMP et AVS,
- Analyse mensuelle systématique des délais.

Actions en cours

Intervention d'une équipe spécialisée externe pour accompagner les résidents ayant des troubles du comportement et former les équipes.

Un bilan sera réalisé fin juin.

Commission plaintes et réclamations :

La commission a réfléchi à la mise en place d'une procédure en 4 étapes contre les agressions

- Plainte interne (fiche de plainte pour familles et usagers).
- Atelier de médiation si la situation persiste.
- Accompagnement au dépôt de plainte si nécessaire.
- Réflexion sur une réorientation vers un autre établissement si les agressions sont constantes.

Commissions orientations et vieillissement

Un travail est en cours pour identifier les résidents ayant un profil MAS (maison d'accueil spécialisée).

À ce jour : 13 résidents sur 47 pourraient relever d'un accompagnement plus médicalisé.

Un projet de réflexion institutionnelle sur la fin de vie est lancé.

Objectifs :

- Anticiper les besoins,
- Accompagner les familles,
- Soutenir les professionnels,
- Garantir un accompagnement digne et cohérent.

Commission Bientraitance

Formation et culture de la bientraitance

Les participants ont travaillé sur :

- Les besoins fondamentaux (Virginia Henderson),
- La pyramide de Maslow, le but de la pyramide de Maslow est de fournir une compréhension hiérarchique des besoins humains qui motivent le comportement.
- Charte associative ?
- La définition de la culture de la bientraitance.

Objectif : diffuser ces notions dans toutes les équipes.

Actions envisagées

- Café des familles autour de la bientraitance.
- Ateliers de mise en situation pour les salariés.
- Amélioration de l'accueil des nouveaux salariés et remplaçants.
- Travail sur l'accueil et la communication avec les familles.

Cas pratiques

Exemple : un résident refuse de se lever à l'heure prévue. Réflexion sur l'enjeu de bientraitance, l'adaptation de l'organisation, la réponse professionnelle.

Objectif : créer plusieurs scénarios pour entraîner les équipes.

Problématique du bruit

Certains résidents crient ou s'expriment très fort, ce qui perturbe les autres.

Les professionnels semblent parfois ne plus réagir.

Nécessité de réinterroger les pratiques et de renforcer la vigilance.

Commission plainte et réclamation

La fiche sera renommée pour intégrer :

- Les propositions d'amélioration,
- Les points positifs de l'établissement.

Une version spécifique pour les résidents sera créée (logos, images, supports adaptés).

Rappel : une plainte orale ne peut pas être traitée, elle doit être formalisée.

Gestion du linge, problèmes persistants :

- Vêtements mal étiquetés,
- Mauvaises tailles dans les armoires,
- Vêtements abîmés,
- Pertes signalées par les familles.

Une nouvelle organisation est testée :

Chaque salarié aura 2 heures de référence toutes les deux semaines avec les résidents.
Objectif : améliorer les contrôles dans les chambres et la gestion du linge.

Comité des fêtes

Pas de compte-rendu

Commissions séjours-vacances

Un projet est évoqué pour une action au Sénégal qui serait en lien avec le groupe percussions et leur animateur Andy.

VII. Question divers

Il est rapporté que les résidents ont exprimé un manque de couteaux et fourchettes au sein de l'hébergement Murigny. Madame BONOT en a déjà été informé et a demandé un inventaire des couverts afin de pouvoir en refaire une commande.

**Prochaines rencontres
Lundi 5 octobre 2026
Lundi 7 décembre 2026**

La Présidente,
Juliette MACHET